



Élections municipales

Chers électeurs,
Chères électrices,

À la suite d'allégations sur les réseaux sociaux et même en dehors de ceux-ci, je me dois de mettre certaines informations au clair avec vous aujourd'hui.

Concernant le vidéo de la rencontre d'échange entre les candidats du 19 octobre dernier, celui-ci ne pourra pas être publié, car l'enregistrement a eu un problème technique et aucun son, du début à la fin, n'a été enregistré. Tel que l'extrait d'un courriel transmis aux candidats le mentionne, et publié sur les réseaux sociaux sans mon autorisation, la caméra utilisée a manqué de batterie 5 minutes avant la fin de la rencontre. Aucune explication supplémentaire ne peut être donnée considérant que c'est une simple erreur technique, nous en sommes quand même désolés pour les citoyens qui ne pouvaient pas être présents lors de ladite rencontre.

Vous devez savoir, qu'en tant que présidente d'élection je n'étais pas tenue de faire un St-U spécial élection qui, finalement, n'a pas été publié dans les délais prévus pour des raisons hors de notre ressort. Je n'étais pas obligée non plus d'accepter le déroulement d'une rencontre citoyenne dans les locaux de la Municipalité ni de mettre à disposition un employé pour filmer. Je l'ai fait tout de même fait à la demande des citoyens et citoyennes, des candidats et candidates et de bonne foi, car je trouvais l'idée intéressante pour les électeurs et électrices.

En revanche, c'est la responsabilité de chaque candidat et candidate de promouvoir leur campagne électorale et de trouver des moyens pour prendre contact avec la population.

De plus, c'est aux citoyens et citoyennes de prendre connaissance des diverses publications des candidats s'ils désirent en connaître plus sur ceux-ci.

Ma responsabilité et celle de mon équipe électorale est d'organiser et de promouvoir le vote; ce qu'on fait de manière impeccable tout en restant dans la neutralité tel qu'il est prévu dans la loi. Je n'accepterais donc pas que nous soyons remis en cause dans cette démarche.

En tout temps, vous pouvez faire des plaintes à Élections Québec via leur site Internet si vous pensez que les procédures ne sont pas respectées ou que les candidats dépassent certaines limites.

Pour terminer, je demande à tous d'arrêter le dénigrement, le salissage et d'avoir des échanges respectueux envers tous et surtout les employés municipaux qui ne font que leur travail au mieux de leur connaissance.



July Bédard
Présidente d'élection